

PROJET DE DELIBERATION

CHARTRE EUROPEENNE POUR L'EGALITE FEMME / HOMME

RESEAU EGALITE VALENCIENNOIS

La ville d'Onnaing participe aux rencontres et ateliers proposés par Valenciennes Métropole dans le cadre de son Réseau Egalité Valenciennois (REV) afin de s'inscrire dans une démarche pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire.

Ce réseau est composé de partenaires publics, privés, associatifs, d'acteurs et d'actrices s'intéressant ou travaillant sur les questions d'égalité.

En rejoignant le Réseau Egalité Valenciennois, la ville d'Onnaing s'engage à signer et à respecter la Charte Européenne pour l'égalité Femme / Homme.

1 700 collectivités territoriales européennes ont déjà signé cette charte pour une société plus égalitaire.

Celle-ci rappelle 6 principes fondamentaux :

- 1- L'égalité comme droit fondamental,
- 2- La prise en compte des discriminations multiples,
- 3- La parité dans les sphères de décision,
- 4- L'élimination des stéréotypes,
- 5- L'intégration du genre dans les activités et politiques publiques,
- 6- La mise en place de plans d'action.

En signant la Charte Européenne pour l'égalité Femme / Homme, la ville d'Onnaing valorisera et mettra en cohérence les actions qu'elle mène et continuera de mener en faveur de l'égalité Homme / Femme :

- Une action culturelle et citoyenne pour la journée internationale des droits des femmes auprès du grand public comme auprès des jeunes des ACM,
- Une action solidaire de lutte contre la précarité menstruelle des jeunes femmes,
- Une sensibilisation des jeunes des ACM à la violence faite aux femmes.

C'est pourquoi, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la Charte Européenne pour l'égalité Femme / Homme.